

## DECISION N°2023/19

### **Objet : AVENANT N°1 AU MARCHÉ PUBLIC (N°2021/03) – REHABILITATION ET TRANSFORMATION DE LA BASTIDE VITALIS – LOT N°1 – SOCIETE FIGUIERE CONSTRUCTION**

Nous, Béatrice BONFILLON CHIAVASSA, Maire de la Commune de Fuveau,  
Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,  
Vu, la délibération du Conseil Municipal en date du 16 juillet 2020 donnant délégation au Maire au titre de l'article L.2122.02 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu, la consultation lancée en marché adapté,  
Vu, les propositions des entreprises EXAGO, FIGUIERE CONSTRUCTION, GTI, NOVO BATISSEURS, SUD BATIMENT, SCREP, SEGILPED et SMCBTP,  
Vu, la Commission d'Appels d'Offre qui s'est réunie le 19 octobre 2021,  
Vu, la décision n°2021/108 en date du 21 octobre 2021,  
Vu, la décision de la Commission d'Appels d'Offre qui s'est réunie le 2 mars 2023,

### **DECIDONS**

#### **ARTICLE 1**

Madame le Maire est autorisée à signer l'avenant n°1 au Marché Adapté (n°2021/03) avec la société FIGUIERE CONSTRUCTION dont le siège social est situé : L'Atrium Bâtiment B – 13590 MEYREUIL – suite à des prestations en plus-values et en moins-values dans le cadre de la réhabilitation et transformation de la Bastide Vitalis à Fuveau – Lot n°1 : Gros Œuvre/VRD/Carrelage.

#### **ARTICLE 2**

L'avenant n°1 est conclu pour un montant de **13 495,32 euros hors taxes.**

Montant du marché initial	535 889,87 € HT
<b>Montant de l'avenant n°1</b>	<b><u>13 495,32 € HT</u></b>
Montant total du marché	549 385,19 € HT

Envoyé en préfecture le 06/03/2023

Reçu en préfecture le 06/03/2023

Publié le 06/03/2023

ID : 013-211300405-20230303-DEC202319-AI



### **ARTICLE 3**

La dépense qui en résulte est prévue au budget principal de la Commune opération 23 article 21318.

### **ARTICLE 4**

Madame le Directeur Général des Services, Madame le Trésorier de Trets sont chargées, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Faveau, le 3 mars 2023.

Le Maire,

**Béatrice BONFILLON CHIAVASSA.**